



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organes humains

Question écrite n° 98118

Texte de la question

M. François Vannson attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le don d'organes. Malgré l'attribution au don d'organes du label grande cause nationale en 2009, une diminution du nombre des transplantations a été constatée, alors même que le nombre de malades en attente de greffe ne cesse de croître. Il est également patent que le tourisme de la transplantation, la commercialisation et le trafic des organes se développent sur Internet. Selon le rapport de la mission d'information sur la révision des lois de bioéthique, l'organisation du système français de prélèvement d'organes sur personne décédée repose sur une organisation du prélèvement qui ne serait pas des plus efficaces ainsi que sur une rémunération du prélèvement et de la greffe insuffisamment attractive. France Adot rappelle son attachement aux principes de bénévolat, d'anonymat et de gratuité ainsi qu'à une révision quinquennale des lois de bioéthique. Elle s'interroge ainsi sur l'élargissement du don d'organes du vivant en dehors du strict cadre familial et demande une vigilance nationale et internationale accrue pour interdire le trafic d'organes sur Internet. Par ailleurs, elle demande la condamnation du tourisme de la transplantation. France Adot conteste également l'opportunité d'une récente proposition de loi tendant à favoriser l'implantation de banques de sang de cordon privées. Elle s'oppose enfin à la marchandisation des éléments du corps humain. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98118

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 411

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)